



MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE- DUPAS PROCÈS VERBAL

Séance extraordinaire du 22 janvier 2018

En présence de : Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

Des conseillers : Mme Anne-Marie Cyr, conseillère no 1
M. Maurice Désy, conseiller no 2
M. Martial Belley, conseiller no 3
M. Simon Deguise, conseiller no 4
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

En l'absence de : Mme Nancy Majeau, conseillère no 5

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- La mairesse ouvre la séance à 20 :00 heures par un moment de silence.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Présentation projet règl 2018-2018, taxation 2018**
4. **Avis motion règl 280-2018**
5. **Période de question**
6. **Levée de l'assemblée**

019-2018 Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3. Présentation projet règl 280-2018

La mairesse présente le projet de règlement 280-2018 ayant pour objet de décréter les taux de taxations et de compensations pour l'exercice financier 2018.

4. Avis motion règl 280-2018

020-2018 Avis de motion est donné :

par Mme Anne-Marie Cyr que lors d'une séance subséquente sera présenté pour adoption le règlement 280-2018 décrétant les taux de taxations et de compensations pour l'année financière 2018.

5. Période de question

Aucune question

6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

021-2018 Il est proposé par M. Maurice Désy
Secondé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 20 :15 heures.

Mme Marie-Pier Aubuchon
Mairesse

Mme Sylvie Toupin,
Secrétaire d'assemblée